

MAC FOR SST

Formation de maintien-actualisation des compétences des Formateurs SST

Conditions d'admission :

Public : Formateur SST.

Prérequis : Pour se présenter à une session de maintien et actualisation des compétences de formateur SST, ce dernier devra avoir préparé, en amont, une présentation d'une action de formation de SST, qu'il aura mis en place dans le cadre de son activité de formateur. (Cf page 27 document reference Dispositif de formation SST).

Délais d'accès à la formation : 8 jours

Objectifs

D'utiliser les compétences liées à l'unité d'enseignement formateur sauveteur secouriste du travail.

D'assurer la formation, le maintien et l'actualisation des compétences et le suivi des SST dans le respect des programmes et des référentiels.

De développer, au travers de la formation qu'ils assurent, les thèmes relatifs à la prévention des risques professionnels, rendant les SST plus conscients des conséquences de l'accident, plus motivés à faire progresser la prévention dans l'entreprise.

Renseignements pratiques

Durée : 21 heures

Participants : De 5 personnes minimum à 10 personnes maximum

Attestation : Un certificat de formateur SST (modèle national) est délivré obligatoirement par l'intermédiaire de l'entité habilitée

Accessibilité : Accessible pour les publics en situation de handicap (le formateur adapte sa pédagogie en fonction du handicap)

Tarifs : 600.00€

Moyens Pédagogiques

Matériel :

Plan d'intervention + pictogrammes

Plan d'actions prévention + pictogrammes

Vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique et mannequins (adulte, enfant, nourrisson) Divers matériels pour la réalisation des simulations.

Intervenant : 2 formateurs For de For SST.

Lieu de la formation : au sein d'une salle de cours adaptée ou en centre de secours

Intra-entreprise / Inter-entreprise : : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques.)

Renseignements : formation@udsp50.fr

4.2.2. Les compétences du formateur SST

L'exercice de l'activité de formateur SST nécessite la mise en œuvre de trois domaines de compétences :

Domaine de compétences 1	Démontrer l'intérêt de la formation SST pour une entreprise
Domaine de compétences 2	Maîtriser les aspects méthodologiques et techniques de la prévention et du secours pour mettre en œuvre une formation SST
Domaine de compétences 3	Concevoir, animer, évaluer et suivre une action de formation d'acteur SST

Ces domaines de compétences sont eux-mêmes déclinés en compétences professionnelles auxquelles ont été associés les savoirs (savoirs théoriques, savoir-faire, savoirs procéduraux) nécessaires à leur acquisition (voir annexe §5.2.2.)

4.2.3 La certification des compétences

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation (sauf dispositions particulières prévues au §4.2.5) et qui ont satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité (voir annexe §5.2.3) peuvent prétendre à l'obtention du certificat de formateur SST.

La validité de ce certificat est fixée à trois ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 36 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives.

Un formateur SST dont la date de fin de validité de son certificat est dépassée ne peut plus exercer en tant que formateur SST. Il peut néanmoins suivre un MAC pour recouvrer sa certification sous réserve que le délai entre la date limite de validité et le MAC ne porte pas préjudice a priori à la réussite aux épreuves certificatives. Dans le cas contraire, il est conseillé de suivre de nouveau une formation initiale.

UDSP50

4 Rue Belle Croix

50000 Saint-Lô

Horaires : 08 h 30 à 12 h 00 / 13 h 30 à 17 h 00.

Téléphone : 02 33 05 83 90

Mail : formation@udsp50.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 25 50 00843 50 auprès du préfet de région de Basse-Normandie.

N° d'agrément préfectoral n° 2020.01

Inscription en ligne : <https://www.udsp50.fr>

